

La dissuasion nucléaire en France et la démocratie interdite

Résumé

Andrée Michel : « La dissuasion nucléaire en France et la démocratie interdite ».

Cet article traite de l'érosion de la démocratie en France avec l'émergence du complexe militaro-nucléaire après la Seconde Guerre Mondiale. Le Parlement français a été écarté de l'information et de la participation aux décisions. L'Etat nucléaire français et les grandes firmes privées travaillant pour le nucléaire contrôlent l'opinion publique française grâce à leur pénétration des mass medias, en particulier des réseaux de télévision et de radios. Les messages alternatifs au dogme officiel de la dissuasion nucléaire n'ont aucune chance de se faire entendre par le grand public. La société de Big Brother est-elle le futur proche de la société française ?

Abstract

Andrée Michel : « Nuclear deterrence and forbidden democracy in France ».

This paper deals with the decline of democracy in France with the rise of the French military-nuclear complex after the Second World War. The French Parliament is not informed and does not participate in the decision-making process. The military-nuclear complex, either by the mediation of the state or by the private conglomerates which produce nuclear equipment, controls and manipulates French public opinion by penetrating the mass media, particularly the TV channels and the newspapers, the French system of education and the allocation of funds for research. Alternative views of defense do not get through to the public. Is Big Brother the future of French society ?

Alors que le vent de la démocratie, perçu comme liberté d'exprimer des opinions politiques divergentes, en particulier grâce aux médias, souffle sur plusieurs régions de la planète, on pouvait espérer l'extension et l'approfondissement de la démocratie dans les pays qui s'en réclament ou qui s'en prétendent le modèle. Or il n'en est rien, tout au moins dans un pays comme la France où un mode de défense imposé aux citoyens, la dissuasion nucléaire, fait l'objet non pas d'un débat et d'une interrogation mais d'un « consensus » imposé.

En effet, pour que le consensus n'ait pas été imposé, il aurait fallu que la forte minorité de Français qui se disent « plutôt pas favorables » ou « pas du tout favorables », qui s'oppose aux 57 % de Français « très favorables » ou « plutôt favorables » au principe de la dissuasion, aient le droit de s'exprimer dans les médias au même titre que les chantres de la dissuasion (Le Monde,

1989). Mais les premiers en sont écartés au mépris des principes démocratiques constamment affichés et de la surenchère verbale sur la nécessité de respecter les dispositions concernant les droits de l'homme. La déclaration des Droits de l'Homme de 1948 n'inclut-elle pas en effet l'article 19 qui stipule que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre sans frontières les informations et les idées *par quelque moyen que ce soit* » ? C'est parce que les opposants à la dissuasion nucléaire n'ont pas droit à la démocratie médiatique que le consensus existe.

L'objet de notre article sera de répondre aux deux questions suivantes :

- quel est le contenu des messages qui ont fabriqué le consensus nucléaire et quel est le contenu des messages alternatifs occultés ?
- quels sont les structures et mécanismes mis en place dans la société française qui interdisent la démocratie quand la dissuasion nucléaire est en jeu ?

PAS DE GLASNOST POUR LES DISSIDENTS DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Le consensus de la dissuasion nucléaire repose sur une série de postulats diffusés dans les grands médias comme la T.V.. Les alternatifs n'ont pu y répondre que par le biais de petits journaux ou tracts édités par les nombreuses associations regroupant de simples citoyens (*Résistance Internationale des Femmes à la Guerre, S.O.S. Tahiti...*) ou des scientifiques comme le *Collectif des scientifiques pour le désarmement nucléaire* (CSDN) composé quasi-exclusivement de physiciens du nucléaire, ou la section française de l'*Association Internationale des Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire* (Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire : AMFPGN) qui n'ont jamais accès, sauf exception qui confirme la règle, à ces grands moyens médiatiques. Il importe donc d'identifier les postulats utilisés par ceux qui ont fabriqué le consensus ainsi que les réponses des alternatifs. Les premiers concentrent leur argumentation sur les points suivants.

« *Si vis pacem, para bellum* » (si tu veux la paix, prépare la guerre), ce à quoi les alternatifs rétorquent que la préparation de la guerre n'a jamais empêché celle-ci ainsi que les statistiques rapportées par Gaston Bouthoul l'ont révélé : en effet, il a pu être montré, qu'au cours d'une période de 2 610 ans, 1 656 fois les hommes ont entrepris de préparer la paix en renforçant leur puissance militaire et que ces préparatifs ont conduit 1 640 fois à la guerre et seize fois à la ruine de leur pays (Bouthoul, 1970).

Selon le dogme, la dissuasion nucléaire de la France a montré son efficacité, puisque grâce à elle, la France a eu 40 ans de paix. A cela, les alternatifs opposent plusieurs réponses : la Suède et de nombreux pays scandinaves ont connu la paix depuis plus de 40 ans bien que n'ayant pas l'arme nucléaire ; la France elle-même n'a pas connu de guerre entre 1870 et 1914 sans pour autant en disposer ; enfin, si les puissances européennes ont compris qu'il était suicidaire de trancher un conflit entre elles par la violence armée (avec ou sans nucléaire), en revanche, elles ont exporté la guerre dans le Tiers-Monde où les grandes puissances se battent par pays interposés, grâce aux ventes d'armes. De plus, l'arme atomique n'a pas mis la France à l'abri du terrorisme et, grâce à la miniaturisation croissante de l'arme atomique, on ne pourra plus assurer sa sécurité, un terroriste pouvant la fabriquer et la transporter à l'insu de tous pour s'en servir.

En outre, il est pour le moins paradoxal de soutenir, comme le fait le Ministère de la Défense, que la dissuasion nucléaire est nécessaire pour protéger la France contre les nouvelles menaces qui viennent du Moyen-Orient et de l'Asie, alors que la France a été et continue à être le plus gros vendeur de centrales nucléaires dont la finalité pour les états du Tiers-Monde comme le Brésil, le Pakistan, l'Irak, l'Iran ou l'Algérie est moins la production d'énergie nucléaire que la fabrication de la bombe (Michel, 1990). On voit mal en effet comment ces puissances pourraient se passer de la bombe quand les chantres du nucléaire militaire en France affirment que le rayonnement, la grandeur, l'indépendance, la liberté, la puissance de la France sont inséparables de la dissuasion. Les autres pays ne partagent-ils pas ces aspirations ?

La thèse officielle a fait croire pendant 30 ans que la France avait besoin de l'arme nucléaire pour se protéger d'une invasion soviétique, thèse que, il y a déjà plus de 10 ans, un spécialiste allemand de la société soviétique avait repoussée en montrant que la nomenklatura soviétique, comme sa contrepartie à l'ouest, voulait jouir en paix des privilèges et non pas se lancer vers une confrontation militaire avec l'ouest (Volensky, 1980). Quant à la thèse selon laquelle il faut équilibrer par l'arme nucléaire la dominance soviétique dans le domaine des armes conventionnelles (en particulier en chars de combat), outre que la comptabilité exacte est contestée, elle ne tient pas compte de l'état de vétusté de l'armement soviétique conventionnel (Adam, 1987).

Selon le discours officiel, le développement du militaire et du nucléaire est source de progrès scientifique dont les retombées sont bénéfiques pour la société civile. C'est là un dogme de plus en plus contesté par les économistes qui ont étudié ce problème de près. Ainsi en Angleterre, les travaux bien connus de Mary Kaldor, Margaret Sharp et William Walker ont montré que « le militaire est une solution de facilité qui n'encourage pas systématiquement

la recherche d'application civile » (Kaldor, 1986). En France, une recherche a montré que l'électronique française qui vit à 58 % de l'armement, s'adapte très peu à l'industrie civile alors que tous les spécialistes internationaux pensent que « le développement de ce secteur se fait et se fera dans le grand public et non dans le militaire » (L'Economie en question, 1981). Confirmant ces craintes, les statistiques de 1988 accusèrent un déficit commercial de l'électronique française qui, particulièrement accusé dans le domaine grand public, atteignit 20 milliards de francs dans les échanges de la France avec le Japon et les quatre « dragons » (Le Monde, 1989).

Le développement de l'aéronautique civile représente un autre exemple de cheminement différent de la recherche suivant qu'elle concerne le militaire ou le civil : « il n'existe que très peu de points communs dans la définition des avions civils et militaires... L'expérience acquise par Dassault dans les petits supersoniques militaires n'a pratiquement été d'aucune utilité pour le développement par Aérospatiale de Concorde... Même dans le domaine des équipements — électroniques ou conduites de vol, en particulier — les besoins et les performances nécessaires des matériels civils et militaires sont trop différents pour qu'il existe des rapprochements significatifs » (Marion, 1990).

Aux Etats-Unis, le département de la défense, le Pentagone, reconnaît lui-même que « à hauteur de 90 %, la recherche qu'il finance ne peut avoir aucune retombée sur le civil » (Arnaud, 1990). En témoigne l'industrie américaine des composants électroniques qui contrôlait les trois quarts du marché national en 1978 et qui n'en contrôlait plus que 25 % en 1986 après les fortes augmentations du budget militaire décidées par l'administration Reagan (Arnaud, 1990). Au total, les alternatifs rappellent les résultats des recherches de l'UNESCO selon lesquelles si les dépenses militaires de recherches et de développement engagées depuis la Seconde Guerre Mondiale avaient été consacrées « aux disciplines scientifiques et techniques génératrices de progrès économiques, le monde serait peut-être aujourd'hui à un stade de développement technique qu'il n'atteindra peut-être même pas en l'an 2000 » (Nations Unies, 1982).

D'après le dogme en vigueur, les industries militaires et nucléaires favorisent l'emploi alors que les recherches des Nations Unies ont montré qu'avec la même somme investie dans le civil, on peut créer deux fois plus d'emplois (Nations Unies, 1982). Renoncer à la production d'armes nucléaires serait un moyen de trouver les sommes nécessaires à la fois à la modernisation d'une industrie française en déclin parce qu'elle a été sacrifiée au militaire et au développement des services qui constituent un secteur très favorable à la création de nombreux emplois.

Toujours selon le dogme, les ventes d'armes assurent l'équilibre de la balance commerciale, une affirmation qui est de plus en plus contestée à la fois par la chute récente des exportations françaises d'armes et par suite des recherches qui ont montré que les avantages financiers des exportations d'armes sont compensés par les apports de l'Etat aux entreprises d'armements : « sans ces apports, l'activité de cette branche serait déficitaire » (Hébert, 1988). Par ailleurs, les alternatifs font remarquer que les achats d'armes endettent les Etats du Tiers-Monde et les empêchent de satisfaire les besoins fondamentaux de leurs populations. L'Afrique sub-saharienne, par exemple, dépense 11 % de son budget total pour les dépenses militaires et 5 % seulement pour la santé alors que dix pour cent seulement des femmes africaines ont accès à un centre de planning familial.

Le dogme de la dissuasion nucléaire comporte également toute une panoplie de discours susceptibles de flatter la sensibilité nationaliste des Français : on ne peut imposer la « grandeur » et le « respect » de la France, son « indépendance », sa « liberté » sans être en possession de l'arme nucléaire ; de même les essais nucléaires à Mururoa sont une nécessité pour développer celle-ci. A ces arguments, les alternatifs rétorquent que des pays comme la Suède ou la RFA qui disposent d'institutions plus démocratiques que la France, n'ont pas eu besoin de l'arme nucléaire pour s'imposer, à tort ou à raison, le premier comme modèle de développement pour les pays industrialisés, le second comme grande puissance à la fois démocratique et économique. Ils estiment aussi qu'un pays comme la France qui mesure chichement les crédits à ses universités et à ses centres culturels à l'étranger sera de moins en moins apte à remplir le « rôle international » qu'il prétend encore assumer en raison de son « rayonnement culturel ». De même, les alternatifs font remarquer que la défense de la démocratie et des libertés en France, loin de passer par la modernisation de l'arme nucléaire, requiert la participation des citoyens à un grand débat portant sur les problèmes de défense où ceux qui sont aujourd'hui interdits de parole auraient le droit de s'exprimer dans les médias, la France étant le seul grand pays industriel où un débat public sur la défense n'a jamais eu lieu.

Last but not least, le dogme officiel assurait il y a quelques années encore que le fonctionnement des centrales nucléaires et centres de retraitement comme la Hague, susceptibles de produire l'uranium ou le plutonium requis pour usage militaire, ne présentait aucun danger. Depuis Tchernobyl, et sous la pression des Verts, EDF fut obligé de reconnaître que le risque d'accident grave n'est pas exclu et qu'au cours de l'année 1989, de très nombreux incidents dont certains auraient pu déboucher sur une catastrophe, ont eu lieu dans les 430 centrales nucléaires qu'elle exploite (Merchet, 1990). On sait par ailleurs que

les tubulures des générateurs de vapeur dans lesquels circule l'eau radioactive pressurisée à haute température sont fissurées de sorte qu'une petite quantité passe dans le circuit secondaire car les métallurgistes ne savent pas éviter la corrosion des aciers exposés à des températures et pressions très élevées dans un environnement radioactif et chimique agressif. Il va donc falloir changer les 300 000 tubulures des générateurs de vapeurs, ce qui va élever d'autant la facture à payer (Merchet, 1990).

On a également montré que, malgré la surveillance des centrales et des centres de retraitement, il n'y a pas de dose inoffensive si petite soit-elle (Belbeoch, 1988). A la différence de l'Angleterre où les scientifiques ont pu montrer l'augmentation des cancers autour de l'usine de retraitement de Sellafield, les recherches françaises sur le sujet sont occultées. De même, les citoyens français, pas plus que l'OMS, n'ont pu obtenir la constitution d'une commission internationale de scientifiques pour faire cette recherche dans la zone du Pacifique Sud, à Mururoa, où ont lieu les essais nucléaires français (Soutif, 1988). De plus, toujours dans le domaine de la sécurité, se pose le problème encore non résolu du traitement et du stockage des déchets des centrales et des missiles usagés.

Enfin les nucléocrates auraient-ils raison sur le plan de la rationalité de la dissuasion nucléaire comme mode de défense, de développement de la science et de l'emploi en France, pour les alternatifs, l'économique et le politique, sous couvert de « raison d'Etat », ne peuvent occulter l'éthique qui exige d'envisager un autre mode de défense que celui dont l'usage déterminerait l'extermination massive de plusieurs centaines de millions d'êtres humains.

Le contenu des messages des alternatifs permettrait de répondre point par point au discours unidimensionnel des partisans de la dissuasion nucléaire mais ce contenu n'a pas droit de cité dans les médias, en particulier à la télé, même si, au sein des nucléocrates, quelques divergences dans les priorités à donner à la modernisation des armes nucléaires s'expriment ouvertement depuis peu. Il nous faut donc envisager les facteurs sociologiques à l'origine de cette confiscation de la démocratie médiatique.

MÉCANISMES STRUCTURELS ET STRATÉGIES D'ACTION POUR UNE DÉMOCRATIE INTERDITE

Mécanismes structurels et stratégies d'action convergent pour interdire le débat médiatique dans le domaine de la dissuasion nucléaire.

- ***Mécanismes structurels de blocage de la démocratie***

Si le niveau d'aspiration des Français concernant la démocratie est relativement bas, c'est qu'ils ont été socialisés depuis plusieurs générations à accepter un système de pouvoir politique qui se caractérise à la fois par la faiblesse du Parlement devant un complexe militaro-industriel puissant et par un mode spécifique de recrutement des « élites dominantes », dévouées à ce complexe, ces mécanismes se renforçant réciproquement.

- ***La faiblesse du Parlement français***

Scilla McLean, spécialiste de la sociologie des décisions dans le domaine de l'arme nucléaire, rappelle les propos de Maurice Duverger sur le système parlementaire français : « les pouvoirs du Parlement français sont plus réduits que ceux des autres parlements occidentaux, spécialement le pouvoir législatif » (McLean, 1986), limitation qui résulte à la fois des pouvoirs de l'exécutif et du manque d'information. En France, en effet, le pouvoir exécutif dispose d'attributions excessives : « c'est le gouvernement français qui décide de ce que le Parlement débattrait et à quelle date. Au printemps 1985, le débat sur la défense nationale planifié pour avril a été simplement annulé par la décision du Premier ministre ». D'autre part le Parlement est privé par l'appareil d'état de toute information susceptible de lui donner les moyens de réfléchir et de décrypter les enjeux : « le Parlement français n'a ni le pouvoir ni la volonté réelle d'être un véritable décideur ». Ainsi quand la décision de construire la bombe atomique a été prise en 1952 par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), ce n'est qu'en 1956 qu'un débat parlementaire s'instaura à ce sujet. Quand en 1980, le gouvernement français donna l'information selon laquelle la bombe à neutrons faisait l'objet de recherches depuis plusieurs années, le Parlement français l'apprit par la presse (McLean, 1986).

- ***La force du complexe militaro-industriel français***

Si le Parlement n'a pas de pouvoir, sinon extrêmement réduit, si le gouvernement exerce une véritable « monarchie nucléaire » selon l'expression de Samy Cohen (Cohen, 1986), en fonction de quels impératifs se détermine-t-il ? C'est à ce niveau qu'il convient d'identifier une formation socio-économique qui pèse de tout son poids sur le pouvoir exécutif et que l'on appelle communément « le complexe militaro-industriel ». Mais celle-ci comprend non seulement des militaires de haut rang et des industriels travaillant pour la production d'armement mais aussi des scientifiques à la tête des grands laboratoires de recherche militaire, des bureaucrates dans lesquels on inclut à la fois les « faucons », membres des partis politiques et du Parlement, les fonctionnaires et les

technocrates de la haute administration publique et des entreprises semi-publiques, tous fervents prosélytes du nucléaire, enfin des banquiers qui prêtent de l'argent aux industriels de la défense et aux états acheteurs. Aussi conviendrait-il mieux de parler de « complexe bureaucratique-scientifico-militaro-industriel et bancaire » que de complexe militaro-industriel tout court (CMI). Particulièrement décisifs sont les pouvoirs des dirigeants des organismes étatiques ou semi-publics comme le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique), la DGA (Délégation Générale à l'Armement) ou EDF qui constitue un « état dans l'état » (Marion, 1990). Le CEA par exemple s'identifie si bien aux intérêts du Ministère de la Défense qu'il formule lui-même les directives de développement des armes nucléaires au lieu de les recevoir du Ministère. Ainsi, dans son rapport d'activité de 1973, la DAM (Direction des Applications Militaires) du CEA a présenté des projets (missiles à têtes multiples, bombes à neutrons, le Hadès, etc...), qui furent adoptés par le Conseil de la Défense quatre, cinq voire sept ans plus tard (Ortoli, 1985).

Les interventions d'EDF et du CEA se conjuguent avec les incitations des directeurs de laboratoires privés de recherche militaire qui semblent en France avoir adopté la devise d'Edward Teller, l'un des pères de la bombe H américaine, qui déclarait en 1963 : « il est préférable de ne pas demander aux militaires ce qu'ils veulent mais plutôt de pousser la recherche scientifique à ses limites. Les besoins militaires suivront bientôt » (Rossigneux, 1985). Dès lors comment s'étonner si lors d'une enquête, les chercheurs français des grandes firmes productrices d'équipements nucléaires comme Matra ou Thomson-CSF, se soient vantés d'identifier « les besoins du ministère de la défense nationale » pour mettre au point des prototypes qui lui seront imposés ultérieurement (Ortoli, 1985).

- ***Un système élitiste d'éducation pour les classes dirigeantes***

La convergence de tous les acteurs du nucléaire au sein des pouvoirs militaires, politiques et économiques de cette nouvelle formation sociale que représente le CMI français serait bien difficile à comprendre sans l'existence d'un système élitiste d'éducation et de grands corps de l'Etat qui leur procure une identité et des valeurs communes. Ce n'est pas dans les Universités en effet que se recrutent les membres des CMI, tous ou presque viennent de ces grandes écoles et corps d'état élitistes où les classes dirigeantes envoient leurs enfants depuis des générations (Polytechnique en particulier avec l'Ecole des Mines et celle des Ponts et Chaussées, l'Inspection des finances, en sont les prototypes).

Point n'est besoin d'invoquer la théorie du complot pour reconnaître avec Philippe Simonnot qui les liens de camaraderie que se sont tissés entre

élèves de ces grandes écoles, imbues de philosophie comtiste, vont servir de base aux convergences donnant la priorité au nucléaire tant dans le domaine militaire que dans celui de l'énergie (Simonnot, 1978). Une fois répartis dans les grands appareils du pouvoir politique et militaire (les ministères et la haute administration), du pouvoir économique (les grandes firmes privées du nucléaire et les établissements semi-publics du militaire), les hommes de ces grandes écoles chercheront au moyen du développement du nucléaire à reproduire leurs pouvoirs de classe et à imposer leur idéologie scientiste et nationaliste étroitement bornée. Ainsi s'est créée en France, selon Scilla McLean : « une élite du pouvoir diffuse hautement disciplinée, bureaucratiquement orientée, le système des mandarins, formé des anciens étudiants des grandes écoles et des grands corps de l'Etat. Les hommes en réelle position de pouvoir dans le système appartiennent presque tous à la caste des « fonctionnaires d'élite » (McLean, 1986). Ces « invisibles structures », selon Scilla McLean, « forment des cercles puissants qui partagent des croyances et des valeurs, qui semblent aussi de vouer au secret, imperméables à toutes autres croyances et idées alternatives » (McLean, 1986). Ce système éducatif et de pouvoir, issu d'une société de classes, produit une caste arrogante, sûre de son bon droit, de ses postulats, de ses valeurs et de ses privilèges et, qui en conséquence, va bloquer tout débat démocratique sur la défense.

Deux composantes du CMI français peuvent ici être citées à titre d'illustration. Il s'agit d'abord de la prédominance des ingénieurs des mines au sein du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), prédominance que deux chercheurs américains qualifient de « *franc-maçonnerie du pouvoir* » (Pingle, 1982). En fait tout est parti d'un lobby nucléaire qui s'est créé dans les dernières années de la 4^e République et dont Pierre Marion, après Philippe Simonnot, fait ainsi la description :

« il s'agit pour l'essentiel d'un petit nombre d'hommes, une trentaine en tout, formant un groupe stable, capable d'influencer de façon décisive les responsables politiques et militaires sur les orientations en matière atomique. Ils sont tous membres de deux confréries : le corps des Mines et le corps des Ponts et Chaussées...Le noyau central est formé d'ingénieurs des mines, les forts en thème de l'élite polytechnicienne, le produit le plus sophistiqué de la technocratie française. Leur ambition est de servir l'Etat, mais forts de leurs capacités, en lui imposant leurs solutions. Le terrain vierge du nucléaire se prête merveilleusement à l'affirmation de leur foi et de leur supériorité scientifique et technique. Il va permettre, pensent-ils, de modeler une nouvelle politique économique et de défense fondée sur la toute puissance de l'atome » (Marion, 1990).

Quant à la DGA (Délégation générale à l'armement) qui exerce, selon Pierre Marion, des pouvoirs « exorbitants » au sein du Ministère de la Défense, qui est le maître d'œuvre des lois quinquennales de programmation et des budgets annuels d'équipements et qui contrôle directement les établissements militaires d'état, « elle est composée d'hommes issus de Polytechnique — une trentaine par promotion — qui reçoivent ensuite une formation appropriée dans deux écoles d'application de haut niveau » (Marion, 1990). Dis-seminés entre la DGA et les sociétés nationalisées d'armement, le corps des ingénieurs de l'armement comprend environ 2 200 ingénieurs en activité qui se regroupent dans une organisation appelée « *Confédération Amicale des ingénieurs de l'armement*, » « archétype du groupe de pression et du réseau de solidarité entre ses membres...Il constitue, à l'instar d'autres castes élitistes françaises, un monde clos, fermé sur lui-même, pratiquant l'autopromotion, l'autodésignation, l'autocontrôle, l'autosanction et...quelquefois l'autosatisfaction » (Marion, 1990).

STRATÉGIES D'ACTION EN VUE D'IMPOSER LE CONSENSUS

Les stratégies d'action du CMI français ont pour but d'inculquer le consensus aux citoyens de telle sorte qu'aucun des postulats précédemment définis ne soit l'objet d'une interrogation et encore moins d'un débat. C'est essentiellement grâce au contrôle de l'Etat et des médias que le CMI a réussi à inculquer sa vulgate nucléaire à la classe politique et à l'opinion publique.

• *Le contrôle de l'état et de la société civile*

Il n'est pas difficile de contrôler l'Etat quand on est déjà l'Etat, que le CMI est partie constitutive du pouvoir exécutif et du pouvoir administratif. La genèse des principales institutions où se répartissent les membres du lobby nucléaire est extrêmement éclairante car elle révèle comment le CMI est parvenu à investir le cœur même de l'Etat. Ainsi, dès 1955, le gouvernement créait la commission PEON, chargée de le conseiller dans le domaine de l'énergie nucléaire. Selon Pierre Marion, qui reprend ici l'analyse de Philippe Simonnot, cette commission comprenait des haut fonctionnaires représentant les ministres de la défense, de l'industrie, du commerce, de l'économie et des finances, les dirigeants du CEA et d'EDF, enfin les patrons des grandes entreprises privées, intéressées par le nucléaire, de sorte que déjà à cette date s'était créé « un lien étroit entre secteur public et intérêts privés. La symbiose des domaines civils et militaires du nucléaire, étroitement associés tout au long des décades suivantes, est institutionnalisée » (Marion, 1990).

La symbiose ne pouvait que croître par suite de la pratique du « *pantouflage* », qui, bien qu'en contravention avec les règles de la fonction publique, consiste pour un haut fonctionnaire qui a passé quelques temps dans un ministère clef ou à la tête d'une entreprise publique ou semi-publique (CEA, arsenaux, EDF, etc...) à émigrer dans les grandes firmes privées de l'armement, travaillant sous contrat pour l'état français, pour y faire une carrière plus rapide et plus rentable. Ainsi les ingénieurs de l'armement, issus de la D.G.A., essaient facilement dans le privé et considèrent comme « allant de soi et normal le maintien d'un faisceau de connivences entre l'Etat et le secteur privé » (Marion, 1990).

Parallèlement, on ne sera pas surpris que le CEA se soit révélé un excellent tremplin pour ceux qui aspirent au Ministère de la Défense (Pierre Guillaumat, André Giraud) afin d'imposer au pouvoir politique le développement du nucléaire militaire.

Un autre exemple de cette symbiose : la société Marcel Dassault, qui serait, selon un auteur, l'archétype du lobby puisqu'elle « jouit d'un monopole quasi-absolu en matière de constructions aéronautiques. Elle a des relations privilégiées avec l'Armée de l'Air confinant parfois à l'osmose » (Ortoli, 1985). Ainsi s'éclaire la décision de l'Etat français qui, après avoir consacré 40 milliards à la mise au point d'un prototype du Rafale, l'avion nucléaire de combat, a débloqué 140 milliards pour la série entière, abstraction faite des réajustements qui ne manqueront pas d'être exigés et acceptés par le pouvoir politique. Les récentes fusions et rachats entre entreprises semi-publiques et privées du militaire n'ont fait qu'accélérer la tendance à l'interpénétration du public par les intérêts privés.

« Osmose », « symbiose », « pantouflage », autant de termes qui caractérisent cette situation irréversible. On comprend qu'avec une telle structure, le Parlement français soit soumis à l'exécutif et que celui-ci ne puisse que se soumettre à son tour au CMI. Faut-il rappeler ici que F. Mitterrand n'est arrivé au pouvoir qu'après avoir abandonné son hostilité à l'arme nucléaire, lui qui déclarait en 1965 lors d'une conférence de presse donnée aux militantes socialistes que les « dépenses somptuaires » déjà réalisées pour la construction de la bombe atomique française « ne peuvent assurer la sécurité de la France ; bien au contraire, elles la désignent plutôt comme cible le jour où si, un conflit éclatait, par exemple, entre l'Allemagne et la Russie, c'est contre la France, alliée de l'Allemagne (qui, elle, ne possède pas la bombe) que se tournerait par précaution, la force atomique soviétique » (Roudy, 1975). On ne peut prétendre au pouvoir suprême qu'en se soumettant au « pouvoir sans visage » du CMI français.

La conquête de l'Etat au plus haut niveau ne suffit pas aux hommes du nucléaire : il faut aussi pénétrer toute l'administration de telle sorte que ceux qui détiennent une parcelle de l'autorité publique soient convaincus de la légitimité du credo nucléaire. Il faut également former les futurs citoyens à l'accepter comme une valeur indiscutable. Dans ce but, le Ministère de la Défense a conclu des protocoles d'accords avec la quasi-totalité des ministères : Education nationale, Jeunesse et Sports, Fonction publique, Intérieur, Affaires sociales, etc...

Les plus connus de ces protocoles sont les protocoles Hernu-Savary de 1982 et Jospin-Chevènement de 1989 conclus entre les Ministères de la Défense et de l'Education Nationale. Il est prévu que, dans chaque académie, une commission « Education Nationale-Défense » aura pour but de former les jeunes, les enseignants et les sportifs aux problèmes de la défense, cette formation étant dispensée par des militaires de carrière ou de fin de carrière ou par des jeunes gens exemptés ou réformés du service militaire. Cette commission, divisée en 6 sous-groupes de travail, a fonctionné essentiellement à sens unique puisqu'elle a introduit des militaires à l'école et non pas des enseignants dans l'armée (Damoclès, 1985).

Après le départ d'Alain Savary, l'effort pédagogique de cette Commission a porté sur l'éducation civique enseignée à l'école. Son premier document, édité à 6.000 copies par le SIRPA (Service de relations publique des armées) et envoyé gratuitement aux enseignants et élèves qui le demandaient, est structuré sur les thèmes de « la place de la France dans le monde, l'esprit de défense et comment se défendre, le choix de la France ». Il instille aux intéressés la vulgate nucléaire sans qu'aucun des postulats qui la soutendent ne mentionne l'existence d'une conception alternative (Damoclès, 1985).

Mais aussi inquiétante d'un point de vue démocratique que la diffusion gratuite de cette brochure sous l'égide des militaires, est la quasi-censure que le Ministère de la Défense prétendit exercer sur le contenu des manuels scolaires, les militaires ayant reproché aux enseignants, à maintes reprises, de former des « antimilitaristes » (Damoclès, 1985). La Ligue des Droits de l'Homme s'était déjà inquiétée en 1983 de cette campagne de dénigrement du corps enseignant. Des publications alternatives dénoncent régulièrement l'arbitraire des sanctions auxquelles l'administration du Ministère de l'Education Nationale procède pour mettre au pas les enseignants qui se révèlent récalcitrants aux visites forcées des élèves dans les camps et garnisons militaires pour les « réconcilier avec l'armée ».

Loin de se limiter à l'inculcation du thème de la dissuasion nucléaire aux enseignants, élèves, à la jeunesse et aux responsables et membres de la

fonction publique, le Ministère de la Défense diffuse sa vulgate dans le corps social grâce à des réalisations concrètes organisées par l'un de ses services les plus dynamiques : le SIRPA. Ainsi pour la seule année 1983, les auteurs d'une recherche ont pu recenser ainsi les moyens utilisés par le SIRPA pour atteindre la société civile (Damoclès, 1985) :

- 50 organisations de « voyages d'informations » dont 35 destinés à des milieux « relais » et 15 destinés à la presse,
- participation active à l'échelle nationale dans 4 colloques et manifestations nationales,
- multiples opérations de relations publiques en province dont la circulation d'expositions, une centaine de rencontres musicales, 80 « journées sports-armée-jeunesse », 6 journées du film militaire,
- participation à des manifestations telles que le Tour de la France à la voile, le Tour de France cycliste et diverses compétitions auto, motos ou camions,
- présence dans 10 foires nationales ou internationales et dans 110 foires régionales, etc ...

Si, depuis cette recherche, le SIRPA a encore élargi sa pénétration, en participant par exemple au rallye Paris-Dakar, on peut se demander s'il existera encore en France une manifestation populaire, sportive, culturelle ou commerciale sans la participation d'une armée soucieuse de répandre son dogme.

La tendance de « militarisation » de la recherche s'inscrit dans la même logique que celle de l'enseignement. Dans ce but, la « coopération » entre le Ministère de la Défense et la recherche publique ou privée se réalise non seulement par des colloques périodiques entre chercheurs et militaires visant à instaurer des liens très étroits entre ces organismes mais aussi par l'attribution de contrats aux chercheurs de la part de la Défense : en 1989 par exemple, un millier de contrats passés par les armées ont été répartis entre 6 à 8.000 chercheurs du CNRS. Au total, environ 33 milliards et demi, soit *plus du tiers des dépenses totales de recherche consenties par l'Etat*, sont consacrés à la recherche militaire dont les deux tiers vont à l'industrie et un tiers à la recherche publique (CNRS-Universités) (Augereau, 1990). Les domaines prioritaires étaient l'aérospatiale (33 %), l'électronique et l'informatique (27 %) et le nucléaire (20 %) (Augereau, 1990). Or on sait qu'il n'y a pas d'arme nucléaire sans électronique, sans informatique et sans sciences de l'espace. La « militarisation » de la recherche au CNRS s'opère par pénétration subtile de celle-ci par les crédits de la Défense.

Ainsi que l'écrivaient en 1985 Girondeau et Maisonneuve : « chaque année le DRET (Direction des Recherches, études et techniques de l'armement du Ministère de la Défense) passe environ 700 contrats avec le CNRS : 30 à 40 % des laboratoires du CNRS ont ainsi passé des contrats, cette proportion atteignant 60 % dans certains secteurs » (Girondeau, 1985). La DRET vise à créer la dépendance des chercheurs vis-à-vis de la Défense afin d'être en mesure d'orienter plus nettement les travaux vers le but à atteindre. Ainsi, « dans un premier temps, pour mieux s'assurer le concours des scientifiques parfois réticents sur les objectifs de leurs travaux, on se contente de contrats anodins qui évitent de laisser transparaître explicitement la finalité militaire (Girondeau, 1985). Le succès de cette stratégie est total. Comme le constate en effet Paul-Ivan de Saint-Germain, directeur adjoint de la DRET, les résistances des scientifiques du CNRS à fonctionner avec les crédits du Ministère de la Défense ont été balayées : « si, il y a quelques années, personne ne refusait l'argent, l'acceptation était discrète. Aujourd'hui, je ne dirais pas que l'on s'en vante, mais il y a un peu de cela » (Saint-Germain, 1987).

L'impact du lobby militaro-industriel sur la recherche dépasse largement le cadre national puisque le programme Euréka de coopération industrielle européenne mis en place sur l'initiative du gouvernement français favorise essentiellement les applications militaires. Ainsi le programme Euréka accorde une importance prépondérante aux recherches sur l'intelligence artificielle, les grands calculateurs, les nouveaux matériaux, les télécommunications nouvelles qui, selon le sous-directeur de la DRET de Ministère de la Défense, sont des priorités pour la recherche militaire (Saint-Germain, 1987) et ceci malgré la dénégation des pouvoirs officiels qui insistent sur le caractère non militaire du programme Euréka. Quant à Jessi, (Joint European submicro silicon), important projet d'Euréka sur les composants électroniques, il sera essentiellement mis au point par trois firmes française, hollandaise, et allemande (Thomson, Philips, et Siemens) dont un créneau de développement est l'électronique militaire ; il sera doté de 25 milliards de francs (Le Monde, 1990). En dehors d'Euréka, la recherche spatiale européenne et le lancement de satellites, où la France joue un rôle capital, constituent encore une priorité de recherche car « pour mettre en place un réseau d'observations et de télé-détection, les experts militaires considèrent que quelques 5 à 10 satellites seraient nécessaires soit une enveloppe comprise entre 10 et 20 milliards de francs (Tribune de l'Expansion, 1985). Comme si cette énumération impressionnante de projets européens de recherche à orientation militaire plus ou moins avérée ne suffisait pas, le ministre de la Recherche, ancien directeur du CNRS et du Centre National de l'Espace, a fait récemment savoir à la presse que les ingénieurs du CEA ont été choisis, plutôt que ceux du CNRS, pour

remplir la fonction « d'office de courtage technologique », consistant à encourager les PME (petites et moyennes entreprises) à investir dans la recherche sur les nouvelles technologies (Tribune de l'Expansion, 1985).

La stratégie des grandes firmes privées travaillant pour le militaire pour pénétrer la recherche publique française ou européenne coexiste avec celle du Ministère de la Défense. Non contente d'accaparer les deux tiers des crédits publics de recherche destinée à la recherche militaire, les firmes privées du nucléaire et du militaire sont présentes par filiales interposées dans de nombreux projets d'Euréka, ce qui leur assurera avec la responsabilité une part du financement public, national, voire européen. En outre, ces firmes n'hésitent pas à passer des contrats avec les laboratoires du CNRS, ce qui représente une aubaine pour les chercheurs du CNRS, mais aussi un financement public déguisé de la recherche militaire privée, puisque chercheurs et locaux sont payés sur les crédits de l'Etat. Mais cela ne trouble pas le ministre de la recherche qui constate « l'énorme progrès enregistré depuis dix ans en ce qui concerne les relations entre la recherche publique et les milieux industriels » : « alors qu'il était parfois considéré comme curieux, pour ne pas dire suspect, pour un laboratoire public de travailler avec une firme industrielle, il est maintenant au contraire considéré comme étonnant qu'un organisme de recherche n'ait pas de contrat avec l'industrie » (Le Monde, 1990). Ainsi un bel avenir est réservé aux chercheurs qui se tourneront vers le Ministère de la Défense ou l'industrie militaire privée pour obtenir des crédits tandis que ceux qui tenteront d'en trouver pour étudier les problèmes de l'environnement, de la congestion des villes, du chômage, de l'habitat, des cultures vivrières ou des inégalités seront réduits à la portion congrue. Du simple point de vue démocratique, il est indécent de voir les hommes du lobby nucléaire décider des priorités et contrôler la recherche.

Il nous est impossible dans le cadre de ce court article de montrer l'emprise croissante du CMI dans les secteurs de la vie sociale autres que l'éducation et la recherche comme les sports, la culture, l'art, la santé, etc..., mais le bilan présenté ici dans ces deux domaines n'est-il pas significatif de la tentative des hommes du nucléaire militaire d'imposer non seulement à l'Etat mais à tout la société civile l'impératif de la dissuasion nucléaire ?

LA CONQUÊTE DES MÉDIAS ET L'OPINION PUBLIQUE PAR LES MEMBRES DU CMI.

Si l'Etat français est gangréné par les hommes du lobby nucléaire, si l'administration et la société civile sont soumises à des tutelles, contraintes, pressions et autres manifestations en vue d'inculquer le dogme, en revanche

rien ne pouvait mieux servir les hommes du CMI que la conquête des médias pour façonner l'opinion publique. Dans ce domaine, il faut distinguer l'intrusion dans les médias par les grosses firmes productrices du nucléaire et la tentative systématique de pénétration par le Ministère de la Défense. La nature même des industries privées travaillant pour la défense en général et pour le nucléaire en particulier leur permet de réaliser des profits que ne peuvent atteindre les grandes firmes travaillant pour le civil. Ne s'agit-il pas d'industries qui, n'ayant pas de concurrentes tandis qu'elles disposent des commandes, des avances, et rallonges de l'Etat, peuvent ainsi mettre leurs pertes au compte de la collectivité nationale tandis qu'elles privatisent les profits ? Dès lors, on ne sera pas surpris si les dirigeants de ces firmes disposent de profits suffisants pour réaliser leurs ambitions visant à se doter des moyens médiatiques qui leur permettront de diffuser le dogme et d'interdire l'accès des messages alternatifs dans les médias. Ainsi peut-on interpréter l'acquisition par les dirigeants de ces firmes de moyens médiatiques ayant un impact considérable auprès de l'opinion.

N'a-t-on pas vu, lors de la privatisation de la chaîne publique de télévision TF1, deux candidats à l'achat de cette chaîne, l'un M. Bouygues, constructeur de centrales nucléaires destinées à produire le combustible nécessaire à la bombe, l'autre Jean-Luc Lagardère, P.D.G. de Matra, spécialisé dans la fabrication des missiles, rivaliser en vue d'acquérir cette chaîne (Bénichou, 1986). Mais, pour avoir été perdant, le P.D.G. de Matra n'a pas été pour autant défavorisé dans l'acquisition de moyens médiatiques puisqu'il détient la chaîne de radio Europe N° 1, ainsi que la firme Hachette, premier groupe français de presse-magazines avec 43 périodiques et 20 % de chiffre d'affaire dans l'édition française (Bénichou, 1986). En outre, Hachette est devenu un gros producteur de manuels scolaires, ce qui, ajouté à la commission éducation-défense, permet de contrôler auprès des élèves et du public tout ce qui, de près ou de loin, pourrait être une mise en cause de la défense et du nucléaire militaire. Aux Etats-Unis, un auteur a révélé la même tendance des membres du lobby nucléaire militaire à se pourvoir en maisons d'édition, spécialement quand elles produisent des manuels scolaires. Ainsi, « ces firmes sont en mesure d'influer sur la vision de monde des jeunes américains » (Coryell, 1986). Ce qu'il faut, c'est préparer le futur de crainte qu'il ne vous échappe et c'est pour cela que la conquête des médias est décisive, comme le déclare Jean-Luc Lagardère lors d'une interview récente où il expose sa stratégie planétaire. A la question suivante : « Considérez-vous que la télévision constitue un passage obligé de votre stratégie ? », la réponse est sans ambiguïté : « Tout à fait. Et si cela ne dépendait que de moi, j'ajouterais : le plus vite possible et dans les meilleures conditions. Vous savez, j'ai longtemps conservé de l'échec de TF1 un profond sentiment d'injustice » (Express, 1990). Et d'ajouter que, dans ce but, il est prêt à faire alliance soit avec

François Bouygues, son heureux concurrent, soit avec Robert Hersant, soit avec d'autres (Express, 1990).

Non moins combatif et décidé d'arriver à ses fins que le brillant PDG de Matra se révèle le SIRPA (Service des relations publiques des armées), qui regroupe environ 250 personnes au Ministère de la Défense chargées d'imposer à l'opinion le dogme de la dissuasion nucléaire car, selon les déclarations mêmes du chef du SIRPA, le général Jean Bernard Pinatel, « il n'est pas de légitimité pour une action ou une institution, si elle n'est pas reconnue par l'opinion publique. Dans cette reconnaissance, le rôle des médias apparaît tout à fait capital. Les armées n'échappent pas à cette règle et le Ministère de la Défense se doit d'avoir une politique de communication » (Le Bail, 1989). C'est pourquoi, toujours selon le même auteur, « la communication de la défense doit tendre à conforter notre doctrine de dissuasion globale et à éviter par son action tout ce qui pourrait aller à son encontre » (Le Bail, 1989). On comprend d'emblée que toute idée alternative sur le mode de défense, tout débat démocratique doivent être éliminés des messages du SIRPA, sous peine de menacer la création du « consensus » relatif à la dissuasion nucléaire. Cette programmation du contrôle de l'information, est d'ailleurs confortée par certains journalistes comme Christine Okrent qui déclare que « de plus en plus, l'information, à cause de la technologie, devient une arme de première importance. C'est ce que Mme Thatcher avait parfaitement compris en interdisant les images sur la guerre des Malouines. Ce conflit a été très populaire en Grande-Bretagne parce qu'on ne voyait pas la souffrance de ses marins » (Le Bail, 1989).

Elle en tire la conclusion, que « la communication consiste aussi à savoir se taire ». Se taire sur quoi si ce n'est sur les dangers du nucléaire et sur les discours que les alternatifs opposent à la dissuasion ?

Le SIRPA fonctionne, selon son chef, comme « une véritable entreprise de communication spécialisée », disposant d'une « structure intégrée », regroupant une diversité de services, susceptibles de rendre jalouses les multinationales les mieux équipées en services de relations publiques et de publicité. En effet, toujours selon son chef, « le SIRPA ne peut pas communiquer sans savoir quels sont les publics vis-à-vis desquels l'institution possède un déficit d'image ou d'information et quels sont les médias et les types de discours qui permettent de les toucher. Ensuite, il faut vérifier si les messages ont été perçus, compris et retenus. Aussi sur un produit de communication (brochure, document audiovisuel, colloque, etc...), il faut affecter 10 % à l'évaluation de l'impact. Cette démarche est celle des professionnels de la communication moderne » (Le Bail, 1989). On vend donc les mérites de la dissuasion nucléaire à l'opinion publique française avec les mêmes méthodes utilisées pour lui

vendre les mérites du Coca-Cola, sans laisser soupçonner un seul instant au public l'existence de produits concurrents qui pourraient se montrer de meilleure qualité. Certes l'efficacité de la communication n'y perdra rien mais elle se fera au dépens de la démocratie médiatique, les alternatifs, interdits d'antenne, ne disposant d'aucun des moyens logistiques qui sont ceux du SIRPA.

Le SIRPA élabore « un média planning » en fonction des principes de base selon lesquels « il faut que l'armée soit présente sur tous les lieux où l'on débat de la chose militaire » tandis que le type de support doit être choisi en fonction de l'objectif et du public ciblé (Le Bail, 1989). On part du constat selon lequel « la télévision est sans conteste le média le plus influent » car « la télévision permet de transmettre un message très simple avec une connotation affective forte à un public de plusieurs millions de téléspectateurs. Avec la radio, vous pouvez faire passer des messages un peu plus élaborés à quelques centaines de milliers d'auditeurs. L'information devient encore plus fondée sur les faits et les arguments et dès lors moins subjective lorsque vous arrivez au journal écrit. Mais il ne touche réellement que quelques dizaines de milliers de lecteurs car en dehors de la première page il y a seulement 10 % de chances qu'un article soit lu. Il faut donc bien comprendre que la puissance d'un média et la complexité qu'il véhicule sont inversement proportionnelles » (Le Bail, 1989).

Pour pénétrer le circuit médiatique de la TV, après avoir versé dans « la publicité rédactionnelle ou production-achat d'espace », le SIRPA a opté en 1987 pour « une mini-révolution dans la communication militaire », à savoir dans les *co-productions* télévisées car le système précédent, n'atteignant qu'une « audience limitée, avait une crédibilité diminuée par l'image trop militariste du magazine », alors que, dans la co-production, « le nouveau langage est destiné à séduire le grand public, et en priorité les femmes et les jeunes traditionnellement moins sensibles aux problèmes de la défense » (Molfessis, 1989). Pour séduire, on suivra la stratégie de Mme Thatcher en évitant soigneusement tout ce qui pourrait faire penser aux souffrances engendrées par une guerre ou un accident nucléaire mais on mettra l'accent sur les missions sociales de l'armée propres à susciter la ferveur populaire. Ainsi des « opérations médiatiques télévisées spéciales » ont été coproduites par le SIRPA avec les grandes chaînes de télévision sur la participation de l'armée à des actions de solidarité : Téléthons pour des appels de fonds en faveur de maladies, aide humanitaire au Soudan, à l'Arménie, etc... En plus de ces « opérations spéciales », le SIRPA a signé de nombreuses conventions avec les chaînes de TV pour des coproductions concernant l'armée et le rôle de la défense : celles-ci ont permis au SIRPA de figurer au programme d'émissions très populaires (*Portrait* et *Thalassa* sur FR3, *Reporters* sur la Cinq, *Sirocco* sur TF1, etc...). En outre, toujours à la TV et en

dehors des conventions de co-productions, le SIRPA a participé à des nombreux magazines également populaires (*Ciel, mon mardi* et *Allo Marie Laure* sur TF1, *Dossiers de l'Ecran* sur l'A2, etc...).

Outre les stratégies de pénétration de la TV, le SIRPA a élaboré toute une panoplie de dispositifs ayant pour but d'atteindre d'autres publics. A côté d'un centre important de documentation informatisée, il dispose d'un *Etablissement de conception et de production audio-visuelle* (ECPA) qui représente, selon lui, « un véritable Pentagone de l'image ». Ce service commande des films à des organismes privés « dont l'action présente un intérêt pour la défense ». Les plus grands noms de l'audiovisuel français (Claude Lelouch, Costa-Gavras, Jean Delannoy, Georges Lautner, Jean-Claude Brialy, etc.) ont contribué au succès de ce service lors de leur appel sous les drapeaux.

De tous les publics visés par le SIRPA, les journalistes sont avec les téléspectateurs la cible la plus courtisée : en conséquence le SIRPA a créé à leur intention le *Centre Opérationnel de Presse internationale de défense* (le COPID) et diffuse chaque semaine aux journalistes accrédités un hebdomadaire ; *SIRPA-Actualités*. Au terme de cet inventaire, force est de constater avec le Général Bernard Pinatel que la vocation du SIRPA qui était de constituer un soutien important du système français de défense a été bien remplie : « *désormais, l'institution, la dissuasion, la communication sont indissociables* » (Pinatel, 1989). Du point de vue démocratique, on ne peut que souligner l'énorme concentration de pouvoir qu'une composante du lobby militaro-nucléaire a pu construire au sein même de l'appareil d'Etat. Ce pouvoir repose sur une concentration de moyens financiers au sein du SIRPA dont ne dispose aucun autre service de relations publiques des autres ministères. Imagine-t-on un secrétariat d'état des Droits des Femmes disposant du même budget que le SIRPA pour mettre sur pieds des mécanismes logistiques susceptibles d'informer les femmes de France de l'ensemble de leurs droits ? Le pouvoir d'information du SIRPA lui permet d'occulter toute idée alternative sur la défense, tout pluralisme des opinions, menaçant ainsi dans son essence même le principe de la démocratie. Et, par un effet de boomerang, le contrôle de l'opinion aboutit à l'autocensure de la classe politique et des journalistes au point qu'ils ne se donnent plus le droit d'interpeller une institution qui a su ériger la dissuasion nucléaire en dogme au-dessus de tout soupçon. De là, la passivité d'une opinion publique qui, lors des votes budgétaires, accepte qu'une énorme ponction de 18 % de l'impôt sur le revenu payé par les citoyens-nes de ce pays soit affectée à la défense.

CONCLUSION

Les hommes placés à l'intérieur d'un système sont bien placés pour donner une évaluation des pouvoirs réels de cet appareil. N'est-ce pas le Général Eisenhower qui, le premier, il y a plus de 40 ans a mis ses compatriotes en garde contre l'intrusion grandissante du complexe militaro-industriel dans la société américaine ? En 1990, après les fabuleux budgets militaires votés sous l'administration Reagan, la mise en garde du Général américain apparaît prophétique : « La possibilité existe — et elle persistera — que cette puissance (le CMI) connaisse un accroissement injustifié dans des proportions désastreuses. Nous ne devons jamais permettre à ce complexe militaro-industriel de mettre en danger nos libertés et nos méthodes démocratiques » (Fontanel, 1983).

En France, la virulence de la dénonciation vient également des hommes de l'appareil. Ainsi, dépité d'attendre la production en série des Rafales et de se voir interdire l'achat moins coûteux d'avions modernes auprès des Etats-Unis pour protéger les porte-avions de la marine française, l'Amiral Le Pichon dénonce en ces termes le lobby militaro-industriel français : « alimentés par des budgets gigantesques, sans grandes retombées économiques réelles sur la vie quotidienne, les industries de l'armement ont leur finalité propre qui n'a parfois que peu de rapports avec l'intérêt militaire des matériels qu'ils fabriquent... Ce qui compte à la limite, c'est le chiffre d'affaire, d'où des matériels inutilement sophistiqués et invraisemblablement coûteux » (Isnard, 1990). Quelques mois plus tard, Pierre Marion, l'ancien directeur de la DGSE (Direction générale de services secrets) lève le voile sur le complexe militaro-industriel français en dénonçant les formidables dépenses de 2.000 milliards de francs d'ici la fin du siècle pour les seuls équipements militaires, qui seront probablement obsolètes en l'an 2.000. Il montre l'emprise de ce complexe au sein de l'appareil d'Etat, les réseaux occultes qui agissent tant au sein de la diplomatie que des services secrets et du commerce des armes (Marion, 1990). Alors que le Général Eisenhower voyait dans le CMI un danger pour l'avenir de la démocratie, ce qui inquiète nos militaires ce n'est pas le choix imposé au peuple français de la dissuasion nucléaire comme mode privilégié de défense et la démocratie interdite : c'est surtout le coût trop élevé des dépenses militaires dues aux pressions du lobby militaro-industriel. Au nom de l'efficacité de l'économie, ils contestent les priorités dans les commandes d'armes de la part du Ministère de la Défense et non le principe de la dissuasion nucléaire. Celle-ci pour les alternatives représente la violence totale non seulement parce que son utilisation éventuelle entraînerait des centaines de millions de morts mais aussi parce qu'elle constitue une menace permanente pour la sécurité de la planète en raison du danger de fonctionnement des centrales nucléaires, de l'accumulation de stocks de missiles et de déchets nucléaires et de la possibilité du terrorisme

de s'emparer de l'arme absolue.

Que le discours des alternatifs permette de poser le problème de la défense en d'autres termes que le paradigme de la dissuasion nucléaire, qu'il puisse répondre point par point aux postulats qui soutendent le dogme, tout ceci aurait dû faire l'objet d'un débat dans une société démocratique et non d'une occultation. C'est donc moins le problème des dépenses fabuleuses dont la société française fait les frais que celui de la démocratie qui est le véritable enjeu du nucléaire en France, qu'il soit militaire ou civil. Les deux nucléaires sont liés étroitement. En effet si, au début, la décision technocratique d'avoir la bombe a entraîné le développement du nucléaire civil, aujourd'hui la situation est renversée : pour nos technocrates, la superproduction du nucléaire civil ne peut s'éponger que par la fabrication de missiles nucléaires.

Un petit groupe d'hommes qui se considèrent comme prédestinés et particulièrement qualifiés a pu imposer ses choix et ses priorités à l'Etat et à la société civile sans aucun débat préalable à aucun niveau, en particulier au niveau des grands médias qui façonnent l'opinion publique ; ceux-ci ont été mobilisés pour instiller le dogme. Or dans une société moderne, *il n'existe pas de démocratie sans démocratie médiatique* ; aussi les stratégies que les hommes du CMI français ont utilisées pour contrôler les médias, en particulier la télévision, un contrôle que l'Etat tolère puisqu'il est lui-même membre à part entière du CMI, apparentent davantage ce dernier à un état autoritaire qu'à un état démocratique respectueux des idéaux dont il se réclame. Grâce à la dissuasion nucléaire, la société de *Big Brother* pointe à l'horizon. Après avoir militarisé l'industrie et l'économie, pénétré l'école, la recherche et le système médiatique, le CMI va-t-il enfin trouver une résistance à la démocratie interdite ?

Andrée Michel

Paris, janvier 1989

RÉFÉRENCES

- ADAM, Bernard (1987) « Une supériorité soviétique mais de quelle qualité ? », *Grip Informations*, N° 11.
- ARNAULT, Alain (1990) « La logique d'armement, source de déclin », *Le Monde diplomatique*, Juillet.
- AUGEREAU, Jean-François (1990) « La recherche aux armées », *Le Monde*, 16 Mai.
- BELBEOCH, Roger (1988) *Santé et Rayonnement, effet cancérigène des faibles doses de rayonnement ionisant*, Paris : GSIEN/CRI-RAD.
- BENICHO, Pierre (1986) « Enquête sur l'homme que veut la télé », *Le Nouvel Observateur*, 19 à 25 Décembre.
- BOUTHOUL, Gaston (1970) *Traité de Polémologie, Sociologie des Guerres*, Paris, Payot.
- COHEN, Samy (1986) *La monarchie nucléaire*, Paris, Hachette.
- CORYELL, Shofield (1986) « Recettes pour restreindre la liberté d'expression », *Le Monde diplomatique*, Décembre.
- Damoclès (1985) « Armée-Nation, Une priorité pour les socialistes », N° 1.
- Express (1') (1990) « Europe, la stratégie de Lagardère », 20 à 26 Avril.
- FONTANEL, Jacques (1983) *l'Economie des armes*, Maspéro: La découverte.
- GIRONDEAU, G. et MAISONNEUVE, J.L. (1985) *Nos armes, la crise et le mal développement*, Paris, Centre de la Forge.
- HÉBERT, Jean-Pierre (1988) *Les ventes d'armes*, Paris, Syros.
- ISNARD, Jacques (1990) « l'Amiral Le Pichon dénonce le lobby nucléaire », *Le Monde*, 4 et 5 Mars.
- KALDOR, Mary, SHARO, Margaret et WILLIAMS, Walker (1986) « Industrial competitiveness and Britain's defense », *Lloyd's Bank Review*, Octobre.
- LE BAIL, Pierre-Yves (1989) « La télévision selon Christine Okrent », *Armées d'aujourd'hui*, N° 141 (numéro spécial consacré à Défense et Communication).
- LE BAIL, Pierre-Yves et DE BLAUWE, Arnaud (1989) « Le devoir de communiquer, entretien avec le général Pinatel » *Armées d'Aujourd'hui*, N° 141.
- L'économie en question* (1981) « L'économie du militaire », N° 17.
- Le Monde* (1989) « Une industrie française de l'armement à la recherche de son second souffle », 22 Mars.
- Le Monde* (1989) « Les Français et la défense », 23 Mai
- Le Monde* (1990) « L'effort de la recherche au risque de la finance », 2 Mars.

- MARION, Pierre (1990) *Le pouvoir sans visage*, Paris, Calman-Levy.
- McLEAN, Scilla (1986) *How nuclear weapons decisions are made*, Londres, McMillan and the Oxford Research Group.
- Médecine et Guerre nucléaire* (1989) « La course aux armements », IV, n° 4.
- MERCHET, Jean-Dominique (1990) « Vivre avec le nucléaire », *Que Choisir*, N° 261.
- MICHEL, Andrée (1990) « Le nucléaire au Brésil ou comment endetter un pays du Tiers-Monde », *Damoclès*, N° 42.
- MOLFESSIS, Nicolas (1989) « Heureux qui communique à l'ère de l'audiovisuel », *Armées d'Aujourd'hui*, N° 141.
- Nations-Unies* (1982) *Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et dépenses militaires*, New York, ONU.
- ORTOLI, Sven (1985) « Genèse d'un système d'armes », *Autrement*, N° 73 (numéro spécial : Armes).
- PEAN, Pierre (1986) *Secret d'Etat*, Paris, Fayard.
- PINGLE, Peter et SPIFELMAN, James (1982) *Les barons de l'atome*, Paris, Le Seuil.
- ROSSIGNEUX, Brigitte (1985) « Technologie über alles », *Autrement*, N° 73, (numéro spécial : Armes).
- ROUDY, Yvette (1975) *La femme en marge*, Paris, Flammarion, A noter que dans la 2e édition de cet ouvrage, cette déclaration a disparu.
- PINATEL, J.P. (1989) « An 20 : Institution, dissuasion, communication », *Armées d'Aujourd'hui*, N° 141.
- SAINT-GERMAIN, Paul-Ivan de (1987) « Monsieur Science et Défense », *La recherche*, N° 192.
- SIMONNOT, Philippe (1978) *Les nucléocrates*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- SOUTIF, Maurice (1988) « Les funérailles de l'atome », *Geo*, N° 107.
- Tribune de l'Expansion* (1985) « La défense française dans l'espace », 3 Juillet.
- VOLENSKY, Michel (1980) *La Nomenclatura*, Paris, Belfond.